

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 127 (2019)

Artikel: Lettrine armoriée et symbolique mariale : étude de fragments d'antiphonaire et de psautier de Lutry, diocèse de Lausanne, fin XVe siècle
Autor: Bastian, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-954787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN-PIERRE BASTIAN

LETRINE ARMORIÉE ET SYMBOLIQUE MARIALE : ÉTUDE DE FRAGMENTS D'ANTIPHONAIRE ET DE PSAUTIER DE LUTRY, DIOCÈSE DE LAUSANNE, FIN XV^E SIÈCLE

Les antiphonaires et les psautiers médiévaux abritent souvent des merveilles calligraphiques et ornementales comme en témoignent les six volumes (vers 1489-1490) récemment restaurés d'un *codex* ayant appartenu à la Collégiale Saint-Vincent de Berne ¹. Ils attestent le talent des copistes ainsi que la virtuosité des enlumineurs pour illustrer le parchemin et le texte liturgique au moyen de lettrines décorées et de miniatures finement élaborées. Pour la Suisse, ils sont inventoriés sur la base de données *e-codices Bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse*, référence malheureusement pas systématique en la matière ².

L'antiphonaire rassemble les partitions grégoriennes en notation neumatique ³ des heures canoniales (liturgie des heures, ou « bréviaire ») de l'office divin; chantées par les moines, elles rythmaient ainsi la journée monastique selon les heures, une nocturne et sept diurnes, où les religieux devaient réciter les parties de l'office ⁴, qui ne concernait pas que le clergé régulier, mais aussi les chanoines et le clergé séculier. Si la structure de l'office restait partout la même, chaque diocèse avait son choix de textes, avec ses propres variantes. Pour cette raison, on parle par exemple de « bréviaire lausannois », c'est-à-dire d'un bréviaire selon le rite du diocèse de Lausanne. L'antiphonaire devant être lisible à distance par un groupe de chanteurs, on avait besoin d'une écriture à grand caractère; ce livre prenait des dimensions

¹ Marina Bernasconi Reusser *et al.*, *Les antiphonaires de St-Vincent de Berne. Le destin mouvementé d'un chef d'œuvre liturgique*, Vevey: Musée historique de Vevey, Gollion: Infolio, 2017.

² Voir <http://www.e-codices.unifr.ch/fr>. Je remercie Bernard Andenmatten et Gilbert Coutaz pour leurs remarques critiques ainsi que l'attention de Sébastien Vonlanthen, musicologue, au corpus lutrien.

³ Le terme antiphonaire vient de *antiphona*, « antienne », refrain d'un psaume. Le style neumatique est un degré d'ornementation du chant liturgique, où une syllabe est supportée par un ou deux neumes (signe de notation carrée) de deux ou trois notes.

⁴ Elles se déployaient selon la règle de saint Benoît (530), en Vigiles ou Matines (milieu de la nuit), Laudes (aurore), Prime (première heure du jour), Tierce (troisième heure), Sexte (sixième heure), None (neuvième heure), Vêpres (le soir) et Complies (avant le coucher).

considérables dans la mesure où la liturgie ne pouvait être réunie dans un seul volume. Il était donc partagé en deux, voire quatre volumes, afin que chacun des deux groupes de moines, installés dans les stalles de chaque côté du chœur de l'église, puisse se répondre.

Quant aux psautiers, ils sont encore aujourd'hui l'ordinaire hebdomadaire de l'office. On y trouve principalement l'hymne chanté aux débuts de l'office (qui peut varier suivant le temps liturgique), les psaumes (et cantiques bibliques) normalement réci-tés aux différents offices de la liturgie des heures, disposés dans l'ordre des offices, ainsi que les antiennes ordinaires qui les précèdent et le *capitule* (petite lecture) accompagné d'un bref répons (chant alterné).

Les antiphonaires, psautiers et livres liturgiques conservés dans leur entier⁵ sont rares dans les archives du canton de Vaud, héritier du Pays de Vaud médiéval où la Réforme protestante fut imposée par les Bernois dès 1528 dans le district d'Aigle d'abord, et où l'Édit de Réformation du 18 octobre 1536 « ordonna l'abolition de la messe et la suppression des 'images' des églises et des monastères »⁶; il ne reste, pour la plupart du temps, que des fragments récupérés de livres d'église; car s'ils ne furent vendus ou détruits, le parchemin fut réutilisé comme couverture de documents administratifs. Ceci a eu ses effets sur l'historiographie vaudoise. Comme l'a souligné Gilbert Coutaz, elle s'est construite « un passé médiéval sans image ni livre d'église »⁷. En témoigne le fait qu'« aucun manuscrit liturgique, ni livre enluminé n'existent aux Archives cantonales vaudoises » à l'exception d'un livre d'heures, de l'écrit d'un poète bourguignon de la fin du XV^e siècle et « de quelques épaves et fragments »⁸. D'où l'intérêt de se pencher sur le fonds composé de nombreux feuillets de parchemins, restes de livres d'église, aux Archives communales de Lutry (ACL)⁹.

Lors de l'inventaire du 29 août 1539 des biens ayant appartenu à la Confrérie du Saint-Esprit de la paroisse de Lutry, le secrétaire et notaire Jean Marsens enregistra,

⁵ Par exemple le *Missale ad usum Lausannensem* (Missel de Lausanne), imprimé à Lausanne par Jean Belot, en 1493. « Autour de Jean Belot », in Silvio Corsini (dir.), *Le Livre à Lausanne. Cinq siècles d'édition et d'imprimerie 1493-1993*, Lausanne: Payot, 1993, pp. 1-16.

⁶ Michael Bruening et Karine Crousaz, « Les actes du synode de Lausanne (1538) », in *RHV*, 199, 2011, p. 90.

⁷ Gilbert Coutaz, « Nouvel examen des fonds d'archives au moment de l'introduction de la Réforme dans le pays de Vaud : dispersion, rupture et continuité », in *RHV*, 199, 2011, pp. 205-225. Pour la production imprimée de livres d'église dans le diocèse de Lausanne avant 1525: Marius Besson, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, t. 1, Genève: Jaquemoud, 1937. Pour la production manuscrite, voir Albert Bruckner (éd.), *Scriptoria Medii Aevi Helvetica. 11, Schreibschulen der Diözese Lausanne = Denkmäler schweizerischer Schreibkunst des Mittelalters*, Genève: Roto-Sadag, 1967, pp. 110-140.

⁸ Gilbert Coutaz, « Nouvel examen », art. cit., p. 216.

⁹ Archives Communales de Lutry (ACL) Noir C 131 à C 146.

entre autres, dans un bahut (*arca*) « les livres de l'église » et ailleurs « quatre gros livres tant de l'église de Savigny que de l'église de la ville »¹⁰. Bien que les termes de « gros livres » soient très vagues, le fait qu'ils soient mentionnés comme « de l'église » indique qu'il s'agissait probablement d'antiphonaires de grande taille ou de livres volumineux comme les psautiers pour l'office, dont on retrouve les feuilles en réemploi par la suite¹¹. Ils avaient été retirés des lutrins auxquels ils étaient fixés par une chaîne ou du coffre formant la base du lutrin dans lequel ils étaient enfermés¹². Sachant qu'ils vont toujours par paire, car le chant des moines se répondait, on peut partir de l'hypothèse que des « quatre gros livres » dont la provenance est précisée par le secrétaire Marsens, deux d'entre eux, « de l'église de la ville », appartenaient au prieuré bénédictin, fondé au XI^e siècle et sécularisé sitôt après l'édit de Réformation de 1536¹³; les deux autres, « de l'église de Savigny », provenaient de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de l'ancien couvent des Tertiaires réguliers de Saint-François à Savigny, grande paroisse de Lutry, fondé en avril 1491 et sécularisé en août 1531¹⁴. Quant aux autres « livres de l'église » de Lutry, le processus de dépeçage semble avoir pris du temps; en novembre 1569, le conseil en dénombrait encore quatorze alors qu'un libraire s'intéressait à acheter « des anciens livres d'église comme messel et aultres pour couvrir et fourrer des livres »¹⁵.

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, les parchemins servirent à protéger, entre autres, les livres du conseil et les comptes de gouverneurs, dont témoignent les intitulés inscrits dans leurs marges. Il fallut attendre le début du XX^e siècle pour qu'un archiviste percevant la valeur de ces documents les extraie de leur usage profane et les rassemble. Ayant été réutilisés ou vendus, les Archives communales ne possèdent aujourd'hui que des restes regroupés de feuillets d'antiphonaires et de livres de messe: parmi eux se détachent deux séries de feuillets identifiables et datables grâce à des lettrines armoriées. Comme l'a montré Michel Pastoureau, l'héraldique est à son paroxysme au XV^e siècle. Quels que soient la nature, la taille, l'emplacement et le nombre de ces marques armoriées :

¹⁰ ACL Noir C 127, f°2. « Inventaire des biens de la Confrarie ».

¹¹ Bien qu'on ne puisse pas totalement exclure qu'il puisse s'agir éventuellement de livres administratifs.

¹² Marius Besson, *L'Église et l'imprimerie...*, *op. cit.*, pp. 13-18.

¹³ Ansgar Wildermann (traduction de Jean-Daniel Morerod), « Lutry », in *Helvetia Sacra II/2: Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz*, Berne: Francke, 1986, pp. 826-827.

¹⁴ Jean-Pierre Bastian, « Réforme observante et emprise territoriale: l'éphémère implantation du Tiers-Ordre régulier de Saint-François à Savigny, diocèse de Lausanne, 1491-1531 », in *RHV*, 125, 2017, pp. 201-236. Ansgar Wildermann (traduction de Alain Nadeau), « Savigny », in *Helvetia Sacra IX/2: Die Beginen und Begarden in der Schweiz*, Bâle: Verlag Helbing Lichtenhahn, 1995, pp. 730-735.

¹⁵ ACL Bleu A3, Manual du Conseil, 28 novembre et 12 décembre 1569.

Elles apportent toujours au manuscrit un “état civil”, fournissant à l'historien des informations essentielles pour identifier le ou les commanditaires, le ou les destinataires, cerner la date et le lieu de production, retracer l'histoire du manuscrit.¹⁶

Dans le cas présent, elles éclairent l'histoire de deux livres d'église utilisés dans la paroisse de Lutry dans le diocèse de Lausanne.

L'ANTIPHONAIRE DU COUVENT BÉNÉDICTIN DE LUTRY

Un premier ensemble de grande taille (51 x 36 cm) est composé de quinze feuillets de parchemin (soit 30 folios recto verso) dont quatorze portent leur numérotation d'origine; treize se trouvent aux Archives de Lutry¹⁷, un aux Archives cantonales vaudoises (ACV) et un autre aux Archives communales de Cully-Bourg-en-Lavaux (ACC)¹⁸. Ces parchemins proviennent d'un des « gros livres » mentionnés dans l'inventaire lutrien de 1539 et participent d'un seul et même volume qui devait compter plus de 237 feuillets selon la plus haute numérotation relevée; la liturgie des heures y apparaît, correspondant à un antiphonaire conventuel dont les restes peuvent être considérés comme ayant appartenu au prieuré bénédictin. Les treize feuillets des ACL ont servi en réemploi pour des livres de comptes de gouverneurs de Lutry couvrant les années 1565 à 1571 et 1595.

Quant à l'autre feuillet isolé (f° 114r et f° 114v), découvert parmi la série d'épaves de parchemins aux ACV¹⁹, il porte l'indication de réemploi comme couverture du livre du gouverneur de Cully Claude Deplace pour les années 1571-1573. Cela situe une même provenance que celle d'un dernier feuillet isolé de taille identique (f° 115r et f° 115v), récemment identifié aux ACC, aussi en réemploi pour un livre de « droits et titres » de l'ancienne grande paroisse de Villette. Les deux faces de ces deux parchemins isolés

¹⁶ Michel Pastoureau, « Armoiries, devises, emblèmes. Usages et décors héraldiques à la cour de Bourgogne et dans les Pays-Bas méridionaux au XV^e siècle », in Bernard Bousmanne et Thierry Delcourt (dir.), *Miniatures flamandes, 1404-1482*, Anvers : Deckers-Snoek, 2011, p. 91.

¹⁷ ACL Noir C 131; les feuillets portent côté verso, de couleur rouge dans la marge gauche supérieure, les chiffres romains suivant: 31, 114, 115, 126, 182, 184, 187, 190, 204, 208, 212, 213, 232 et 237; s'y ajoute un fragment non numéroté, soit en tout 15 feuillets. Par ailleurs, de mêmes tailles, trois feuillets numérotés 176, 178 et 183 (ACL Noir C 132) au milieu de la marge gauche de couleur ocre, appartenaient à un « graduel » et un feuillet recto verso à une bible du XV^e siècle (ACL Noir C 132bis), fragment de l'Épître de Paul aux Philippiens 2: 5 – 4: 12. Les autres restes de fragments de livres d'église (ACL Noir C 133 à C 146) sont de plus petite dimension.

¹⁸ ACC, Fonds de l'ancienne paroisse de Villette, Layette 4, FGH 61.

¹⁹ ACV, Parchemins, C XXI/39.

A manuscript page featuring Gregorian chant notation on red staves. The text is written in a Gothic script. A large, ornate initial 'A' is decorated with a coat of arms, which is a red shield with a white face and a white crown. The text includes Latin phrases such as 'Ad uicem me appropinquant', 'non habentem speciem em neque de', 'non est qui perierit nostra porta', 'pro nobis deus ipse auertit uulnera', 'et propter iniquitates nostras fluitans in uoce', 'lana', 'gones nostros ipse tuert et dolores nostros ipse', and 'porta uertit. Quis'. There are two sections of text labeled 'Secundus Versus' on the right side. At the bottom right, there is a handwritten note 'FGH. 61' and a small circular stamp.

F° 115r de l'antiphonaire du prieuré bénédictin de Lutry avec les armoiries de Guy de la Rochette. (ACC-L4 FGH 61) (Photo S. Vonlanthen)

sont en numérotation continue (f° 114r-114v- f° 115r-115v) et apparaissent en tous points semblables aux treize feuillets lutriens, tant par l'écriture gothique du texte latin, que par la taille, la forme et la couleur (rouge ou bleue) des lettrines non décorées aussi bien que celle (brune/verte) d'autres lettrines ornées de têtes toutes barbues, plus ou moins grotesques. En outre, la dimension du parchemin, l'emplacement et la couleur rouge de la foliation originale (verso, marge gauche supérieure), à tous égards semblable, amènent à considérer ces deux isolats comme faisant partie du corpus de l'antiphonaire lutrien. Ils se sont probablement retrouvés à Cully à la suite de la vente des parchemins, comme cela fut le cas pour d'autres livres de messes au moment de la liquidation des biens ecclésiastiques par les autorités communales lutriennes, après l'imposition de la Réforme.

Le f° 115r est déterminant pour situer l'origine de l'antiphonaire. Car une information majeure y est peinte et atteste l'identité bénédictine et lutrienne du document, permettant en outre de dater l'ensemble. Il s'agit d'une lettrine exceptionnelle par rapport à la cinquantaine d'autres, décorée, presque toutes de figures anthropomorphes (têtes barbues); elle s'en distingue tant par la dimension que par l'ornementation armoriée qui la rendent unique en son genre. Dans le champ de la lettrine *E* du terme latin *Ecce*, le copiste a mis en valeur des armoiries « de gueules à trois rocs (soit lances de tournois) d'argent »²⁰; elles sont clairement identifiables comme étant celles de Guigues de La Rochette (Guigo de Rocheta) (ca.1400-1468), administrateur perpétuel (*administrator perpetuus*) du prieuré bénédictin de Lutry de 1444 à 1468, issu d'une famille de vieille noblesse savoyarde²¹. On les retrouve sur les côtés des deux stalles conventuelles en bois de chêne et de noyer (datées de 1454-1468), encore en place dans le temple de Lutry (voir photos ci-dessous), et sur « la clef de voûte de la chapelle Saint-Claude montrant un ange portant un écu, où l'on devine (s) es armes peintes »²².

20 Marcel Grandjean (dir.), *Lutry, Arts et Monuments. Du XI^e au début du XX^e siècle*, Lutry: Commune de Lutry, 1990, tome 1, pp. 201 et 199, fig. 293. Le *gueules* se représente par un rouge, qu'il soit vermillon, écarlate, carmin ou autre. Il symbolise dans le champ des vertus théologiques: justice, charité et amour ardent envers Dieu et son prochain.

21 Elle « porte azur à trois fers de lance d'or », Amédée de Foras, *Armorial et nobilière de l'ancien duché de Savoie*, vol. 5, Grenoble: Allier éditeur, 1863, volume 5 et <http://etat-de-savoie.com/wp-content/uploads/2014/07/>, (consulté le 11 septembre 2019). *Armoiries-des-familles-anoblies-des-Savoie.pdf*. La différence de couleur du champ de l'armoirie vient du fait qu'au Moyen Âge, les fils puînés, du vivant de l'aîné, devaient introduire une légère modification, c'est-à-dire une « brisure » du blason pour montrer qu'ils n'étaient pas « chefs d'armes », c'est-à-dire aînés de la branche aînée. Ceci s'opérait par un changement de couleur du champ, dans le cas de Guigues de la Rochette d'azur à gueules. Voir Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris: Seuil, 2004, p. 257.

22 Marcel Grandjean, *Lutry, Arts et Monuments, op. cit.*, p. 193, fig. 286.



Les armoiries de Guigues de La Rochette (ca. 1400-1468) sculptées sur les stalles (1454-1468) de l'Église saint-Martin de Lutry. (Photo J.-P. Bastian)

Grâce à l'identification armoriée du commanditaire de l'antiphonaire, une première datation du *codex* bénédictin peut être envisagée correspondante aux années 1444-1468, durant lesquelles La Rochette exerça la fonction de prieur commendataire du couvent; il est encore possible de l'affiner. En effet, lorsque l'évêque de Lausanne Georges de Saluces (1440-1461) entreprit la visite des églises de son diocèse, centrée sur l'état du matériel :

Guigues de La Rochette, et d'autres dignitaires, disputèrent aux visiteurs en octobre de 1453 le droit de visiter le couvent, alléguant que ce droit était réservé à l'abbé de Savigny-en-Lyonnais, l'abbaye-mère dont dépendait Lutry. Ce n'est qu'après qu'un conseil épiscopal à Lausanne eut arrêté que l'évêque devait de droit visiter le prieuré, que Guigues de La Rochette céda, de sorte que la visite put avoir lieu, mais seulement le 20 mai 1454.²³

23 Georg Modestin, «Georges de Saluces, évêque réformateur et chasseur de sorcier», in *RHV*, 119, 2011, p. 27. Ansgar Wildermann, *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne, 3^e série, vol. 19-20, 1993, pp. 450-459.

Le mobilier de l'église de Lutry fut alors trouvé dans un état déplorable ; c'est pourquoi, pour la partie conventuelle de l'édifice, La Rochette fit exécuter des stalles neuves, dont la datation est estimée entre 1454 et 1468 et y fit apposer par cinq fois ses armes « dans un carré ouvert en quadrilobe »²⁴. De même les livres de messe furent décrits en mauvais état, devant être reliés et réparés²⁵. C'est donc suite à cela, dans un même mouvement rénovateur, que l'administrateur perpétuel fit copier un antiphonaire et y fit peindre également ses armes (f° 115r) afin de marquer la commande. C'était régulièrement le cas depuis le milieu du XIII^e siècle, « pour toutes sortes d'objets, d'étoffes, de vêtements, d'œuvres d'art, de documents et de monuments »²⁶. Elles permettent de resserrer de manière encore plus précise la datation, entre 1454 et 1468, des restes de l'antiphonaire lutrien.

Quant à La Rochette, on connaît quelques éléments de sa biographie²⁷ ; il provenait d'une famille établie dès le XIII^e siècle à Alby (sur-Chéran) près d'Annecy, où elle possédait une maison forte dite « de La Rochette » (ou de *Rupecula*) depuis plusieurs générations. Fils de Jean de La Rochette (1360-?), vidomne d'Alby, et de dame de Montvua-gnard, il avait pour seul frère vivant Jean (? -après 1477)²⁸, seigneur de Pierrecharve, qui hérita du vidomnat ; le 23 août 1434, il reconnut avec ce dernier, « tenir en fief lige, noble, paternel et ancien, six livres genevoises annuelles sur le péage de la ville et du mandement d'Alby ». Maître es arts, il devint chanoine du chapitre cathédral²⁹ de Genève dès 1422 et est mentionné curé de Cruseilles en 1429³⁰ ; par la suite, il cumula les charges de protonotaire apostolique (avant 1445), de sacristain, puis de doyen de la Collégiale de Notre-Dame de-la-Lée (Notre-Dame-de-Liesse) à Annecy, de vicaire général du diocèse de Genève en 1462-1463 et d'administrateur perpétuel du prieuré de Lutry de 1444 jusqu'à son décès à Genève le 6 février 1468³¹. Dans la cathédrale Saint-Pierre

24 Marcel Grandjean, *Lutry, Arts et Monuments*, op. cit., p. 201.

25 Ansgar Wildermann, *La visite des églises*, op. cit., p. 456 : *Item quod infra annum omnes et singuli libri qui indigent debiti reliquentur et reparentur*.

26 Michel Pastoureau, *Le roi tué par un cochon. Une mort infâme à l'origine des emblèmes de la France ?*, Paris: Seuil, 2015, p. 162. De même dans l'antiphonaire d'Estavayer, une unique lettrine historiée rend compte du propriétaire, le chapitre de la collégiale St-Vincent de Berne (1484-1528). Dans le volume 1, la lettrine U du feuillet 268v fait apparaître saint-Vincent, patron de la collégiale, devant les signes héraldiques de la ville. Cf. Marina Bernasconi Reusser et al., *Les antiphonaires de St-Vincent de Berne...*, op. cit., p. 45.

27 Ansgar Wildermann, « Guigues de La Rochette », in *Helvetia Sacra*, III/2, 1986, pp. 826-827.

28 Selon la « levée de 1464 », le noble Johannis de Rupecula possédait deux maisons à Genève « in carreria turris de buel », *Mémoires et documents Société d'Histoire et d'Archéologie*, Genève, 1952, t. 38, p. 62.

29 Cf. *Registres du Conseil de Genève*, Genève: Société d'histoire et d'archéologie, t. 1 (1409-1461), p. 426, 5 juin 1460, et p. 470, 16 novembre 1460, où il est cité : *canonicus ecclesie Beati Petri Gebennarum*.

30 Louis Binz, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le grand schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, Genève: Jullien, 1973, t. 1, p. 323.

31 *Mémoire et documents de l'Académie salésienne*, Annecy, 1927, t. 45, p. 63.

de Genève, une pierre tombale en marbre témoigne de son importance ; selon un observateur du milieu du XIX^e siècle, la dalle armoriée est « plus richement décorée que les autres », laissant apparaître les insignes de sa charge de protonotaire apostolique, soit :

Un personnage mitré, portant une crosse croisée sur la poitrine, les inscriptions, la crosse et une partie du vêtement (étant) recouverts de lames de métal dont il ne reste aucune trace, mais dont les sillons dans la pierre et de nombreux tampons attestent l'existence. Le visage, les mains, les pieds, les meubles des armoiries sont aussi rapportés. Les écus placés aux quatre angles, où l'on a reconnu trois rocs d'échiquier, deux en chef et un en pointe, ou trois fers de lance à l'antique, ont permis à certains auteurs d'attribuer cette dalle à Guy de la Rochette.³²

La stature ecclésiastique de ce haut dignitaire diocésain explique pourquoi il tint à laisser sa marque sur les stalles, la clef de voûte de la chapelle Saint-Claude et sur l'antiphonaire lutriens. Cependant, il n'avait ni les compétences pour en être l'exécuteur ni la raison de mener à bien une telle tâche. Les antiphonaires étaient une œuvre collective réalisée dans un *scriptorium* (atelier d'écriture). Il faut par conséquent attribuer la réalisation de l'antiphonaire à un copiste (pour le texte et les notes), à un enlumineur (pour les lettrines décorées) et à un relieur (pour assembler les feuillets), appartenant à un même atelier (*scriptorium*), à partir d'un modèle plus ancien. A-t-il été exécuté dans le *scriptorium* de l'abbaye bénédictine de Savigny-en-Lyonnais dont dépendait le prieuré de Lutry depuis sa fondation, ou au prieuré même ou encore à Lausanne ?

On peut évacuer la première hypothèse en partant du fait que, dès 1454, à la suite de la dispute concernant la visite d'église, le prieuré de Lutry releva de l'autorité temporelle de l'évêque de Lausanne, et non plus de l'abbaye de Savigny-en-Lyonnais qui conserva néanmoins une autorité spirituelle *de jure* sur le couvent. Par ailleurs, on connaît, en 1464, le nom et la fonction de dix moines bénédictins du couvent de Lutry, détaillés dans le document d'affranchissement des serfs du prieuré. Si parmi eux, il y a bien un chantre et un sacristain chargé des livres liturgiques, aucun copiste ou enlumineur ne sont mentionnés³³. Bien que, selon Grandjean³⁴, le couvent ait fourni « parfois lui-même des livres liturgiques au XV^e siècle », le prieuré de Lutry n'avait pas à proprement parler de *scriptorium*. Reste la troisième hypothèse d'un *scriptorium* inconnu

32 *Mémoires et documents. Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève : Jullien, 1845, t. 4, p. 116.

33 L'acte d'affranchissement des serfs de Lutry est signé en chapitre, des mains du notaire Humbert de Miéville, le 16 mai 1464 en présence de Guigues de La Rochette, prieur commendataire, Jean Rebailodi, supérieur, Gui Joffredi, sacristain; Jacques Reynaud, aumônier, Jean Mayor, infirmier; Jean de Lucian, chantre, et les moines Etienne de Viry, Mathurin Pithoys, Pierre Fabri, Pierre Crostelli et Nicolas de Gillarens. ACV, IB 96/2755/3.

34 Marcel Grandjean, *Lutry, Arts et Monuments*, op. cit., p. 203.



Lettrines anthropomorphes semblables de l'antiphonaire (bas) et du psautier (haut).
(ACL Noir C 131 et 141) (Photos J.-P. Bastian)

producteur d'un style de lettrines semblables que révèlent les restes d'un deuxième « gros livre » conservé aux ACL, le psautier du couvent des Tertiaires de Saint-François à Savigny, paroisse de Lutry.

LE PSAUTIER DU COUVANT DES TERTIAIRES DE SAINT-FRANÇOIS À SAVIGNY

Un deuxième ensemble de 19 feuillets plus ou moins entiers rassemble les fragments d'un psautier (*psalterium*) plus petit de taille (36 x 24,5 cm) que l'antiphonaire³⁵; selon la plus haute numérotation relevée, il compta plus de 104 folios d'une même qualité décorative que celle de l'antiphonaire bénédictin; à la similitude calligraphique, s'ajoutent vingt-huit lettrines à figures anthropomorphes (têtes barbues) proches de la cinquantaine d'autres de même facture repérées dans les 15 feuillets de l'antiphonaire (voir photos ci-dessous); de même, la calligraphie à doubles traits colorés et la composition de certaines d'entre elles sont semblables dans l'un et l'autre *codex*, comme le montre la lettrine *M* présente dans les deux *codices*.

Par ailleurs, dans les deux *codices*, la haute teneur symbolique de deux lettrines *E* et d'une lettrine *A* mérite d'être explicitée (voir photo ci-dessous); elle s'y exprime de la même manière, par un cadre doré aux angles échancrés traduisant la lumière divine et par osmose Dieu et le Christ; de même, dans le champ de chacune de ces trois lettrines, un motif végétal stylisé, le lis, est particulièrement révélateur de leur proximité stylistique. Au Moyen Âge, de par sa couleur naturelle blanche, le lis est un symbole de pureté virginale; dès la fin du X^e siècle où se développa le culte marial, la fleur de lis décora des monnaies de villes ou d'évêques dont l'église était sous le patronage de Marie. Les sceaux des corporations sous la protection de la Vierge furent également fleurdelisés. Il n'est donc pas surprenant de retrouver la fleur de lis comme marqueur de deux *codices* produits dans un diocèse comme celui de Lausanne, où la cathédrale était un haut lieu de dévotion mariale; les lis y sont présentés dans une commune disposition à trois branches (symbolique trinitaire) avec une branche centrale à fleurs rouge (vertu théologique de l'amour) et deux branches latérales à fleurs azurées³⁶; ces deux couleurs sont des attributs de la vierge; mariées dans des lis à trois branches, elles s'expliquent parce qu'aux XIV^e et XV^e siècles, les vêtements de la vierge sont presque toujours peints en bleu ou en rouge, symboles dialectiques du céleste et du terrestre que suppose le mystère de l'Incarnation; car l'azur (bleu clair ou foncé) est d'abord la couleur obligée du manteau de la Vierge, protégée par le ciel, tout comme le rouge doit être la couleur de sa robe, préfiguration de la passion du Christ; c'est ainsi que Notre-Dame de Lausanne est représentée dans une gravure sur bois

³⁵ ACL Noir C 141.

³⁶ Sur le lis symbole marial, voir Michel Pastoureau, *Le roi tué par un cochon*, *op. cit.*, pp. 152-153.



La lettrine E de Ecce sur un fragment du psautier (bas) et la lettrine A de Audi de l'antiphonaire (haut) participent d'une même symbolique mariale à fleurs de lis. (ACL Noir C 131 et 141) (Photos J.-P. Bastian)

datant de 1509, avec l'évêque Aymon de Montfalcon à ses pieds, vêtue d'un manteau azur et d'une robe rouge, tenant en main un sceptre couronné d'une fleur de lis ³⁷.

Enfin, une lettrine de l'antiphonaire et trois autres du psautier ont recours au cygne comme ornementation (voir photos ci-dessous); elle est particulièrement significative d'une symbolique et d'une esthétique partagées. Portant un plumage de couleur verte ou blanche, et le bec et les pattes rouges ou blanches, le cygne est l'unique symbole animalier apparaissant dans les restes des deux *codices*; Michel Pastoureau relève que « cet oiseau blanc est absent de la Bible, mais joue un rôle important dans la mythologie gréco-romaine » ³⁸. Si sa présence est ancienne dans l'héraldique au cours de la période médiévale, il demeure cependant relativement peu fréquent. Toujours selon Pastoureau, bien que les oiseaux figurent dans près de 10% des armoiries portées entre les XIII^e et XV^e siècles, à peine 2% d'entre elles représentent un cygne. Il explique cette rareté par son caractère ambivalent dans les bestiaires médiévaux, car il passe pour un « symbole de l'hypocrisie parce qu'il cache une chair noire sous un plumage blanc » ³⁹. À la différence des cygnes stylisés de profil dans les quatre lettrines des *codices* lutriens, il apparaît comme motif « naturaliste » par exemple au XV^e siècle sur l'étendard de Jean-Galéas Sforza (1469-1494), duc de Milan, nageant au milieu d'une marre entouré de six oiseaux volants ⁴⁰. De même, dans la seule représentation d'un cygne connue dans les terriers vaudois, il est stylisé (voir photo ci-dessous) de manière très différente, ailes déployées, sur une page de la Grosse de reconnaissances du bailliage de Grandson, datée de 1462 ⁴¹. On peut ainsi considérer que l'usage de la figure du cygne comme éléments décoratifs de lettrines semblables dans les deux livres liturgiques dont les fragments sont déposés aux Archives de Lutry est spécifique. Il les renvoie, si ce n'est à un même enlumineur, tout au moins à un *scriptorium* commun recourant à cette figure singulière. Et ceci d'autant plus que la couleur verte retenue pour le plumage est également rare, car au Moyen-Âge le vert passait pour maléfique, étant la couleur du Diable. On évitait de l'afficher sur soi, d'où sa rareté dans les vêtements et dans les armoiries ⁴²; son recours souligne d'autant plus la proximité stylistique des deux *codices* examinés.

37 Olivier Meuwly *et al.*, *Histoire vaudoise*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, Gollion: Infolio, 2016, p. 176, fig. 14.

38 Michel Pastoureau, «Symbolique médiévale et moderne. Le cygne, le coq et le basilic. Introduction à la symbolique médiévale des oiseaux», in *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, 139, 2008, pp. 204-205.

39 Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique*, *op. cit.*, p. 269.

40 Bernard de Vevey (éd.), *Le livre des drapeaux de Fribourg de Pierre Crolot, 1648*, Fribourg: Société d'histoire du Canton de Fribourg; Zurich: O. Füssli, 1943. L'original est consultable sur e-codices.unifr.ch. Voir f° 46r.

41 ACV, Fq 7, Grosse, 1462.

42 Michel Pastoureau, *Dictionnaire des couleurs de notre temps, symbolique et société*, Paris: Bonneton, 1992.



Le recours au cygne comme élément décoratif est identique pour la lettrine B, en haut (antiphonaire), et la lettrine B, en bas (psautier). (ACL Noir C 131 et 141) (Photos J.-P. Bastian)



L'armoirie en Tau du psautier: le cadre aux angles échancrés et de couleur blanche ou dorée rappelant la lumière divine, la décoration florale des lis, symbole marial. (ACL Noir C 141) (Photo J.-P. Bastian)

Un dernier élément du psautier présente un grand intérêt. Comme dans le cas de l'antiphonaire, une lettrine armoriée peinte sur l'un des folios récupérés (f° 4v) permet d'identifier son origine et de le dater (voir photo ci-dessus); il s'agit d'une unique lettrine de ce type, cette fois dans le champ d'un *D* pour le terme *Deus*, ornée du symbole marial de la fleur de lis azurée et d'un blason de « gueules au Tau d'azur »; il indique le commanditaire identifiable par l'analyse de la symbolique toute particulière du Tau.

Rappelons que le terme tau vient de la capitale majuscule « Tau » (= T grec ou le Taw dernière lettre de l'alphabet hébreu) et renvoie par sa forme au symbole chrétien de la croix. La croix en Tau devint au début du XIII^e siècle un puissant symbole franciscain⁴³, car le Tau avait été dessiné sur des maisons, des murs et des arbres par saint François lui-même. Avec ce signe, il bénissait les hommes et signait ses lettres et alla même, raconte-t-on, jusqu'à l'imprimer sur son front. Le recours au Tau sur une armoirie d'un fragment de psautier déposé aux archives de Lutry exclut tout lien bénédictin et tout usage de ce dernier par le prieuré; il rattache nécessairement cette armoirie et le psautier sur lequel elle s'inscrit au couvent des Tertiaires réguliers de Saint-François à Savigny, alors sur le territoire de la grande paroisse de Lutry. Mais afin d'établir la personne qui en fut à l'origine, et à défaut d'armoiries familiales référentes comme dans le cas de celles de Guignes de La Rochette, il convient de procéder au raisonnement déductif suivant: tout comme l'unique lettrine armoriée du grand antiphonaire renvoyait au prieur commendataire du prieuré bénédictin, l'unique lettrine armoriée du psautier révèle les armoiries adoptées par le vicaire et fondateur du petit couvent de Savigny; ce dernier est connu; il s'agit de Pierre de Roseto (?-1497), un moine franciscain passé au Tiers-Ordre régulier de saint François, originaire du diocèse de Genève, probablement du couvent observant des Cordeliers de Cluses dans la vallée de l'Arve; depuis juillet 1489, il était vicaire provincial du Tiers-Ordre régulier pour la province de Bonaventure-Bourgogne qui recouvrait le diocèse de Lausanne; le 24 avril 1491, il obtint « au poêle du château » épiscopal, la concession par l'évêque Benoit de Montferrand (1476-1491) de la chapelle de Savigny et le droit d'ériger une maison conventuelle dont il devint le premier vicaire (prieur)⁴⁴; il faut retenir de l'initiative fondatrice de Roseto qu'elle s'inscrivit dans une démarche « observante » désireuse de faire revenir les Mineurs et autres frères franciscains à la stricte application de la règle de saint François; dès lors, on comprend que le recours au Tau pour armoirier la lettrine du psautier et l'identifier comme appartenant aux Tertiaires correspond à l'exigence de rigueur franciscaine qui était la sienne; il témoigne de la reprise par celui que

⁴³ Damien Vorreux, *Un symbole franciscain, le tau: histoire, théologie et iconographie*, Paris: Études franciscaines, 2015.

⁴⁴ Jean-Pierre Bastian, « Réforme observante », art. cit., pp. 231-236.

L'on appelait « l'ermite de Savigny » d'un signe armorié emblématique du franciscanisme originel. Comme il décéda vers la fin de l'été 1497, il est possible de dater le psautier entre les débuts du couvent en 1492 et son décès.

UN MÊME *SCRIPTORIUM*?

De manière tout à fait exceptionnelle, les deux séries fragmentaires de feuillets d'antiphonaire et de psautier lutriens ont pu être identifiées grâce aux lettrines armoriées, signes d'identité et marques de commande ou de possession, plus que motifs ornementaux. Dans chaque cas, elles ont permis de découvrir le commanditaire de l'œuvre et de préciser une datation. Bien qu'éloignés l'un de l'autre d'une quarantaine d'années, la découverte du parallélisme graphique des deux livres liturgiques ne contribue cependant pas à résoudre l'énigme de leur origine. La décoration identique laisse cependant supposer une provenance commune. Bien que d'obédiences monastiques distinctes, bénédictine et franciscaine, les deux couvents auxquels ils appartenaient auraient eu cependant, au moment de la composition des deux livres, c'est-à-dire vers 1454-1468 et vers 1492-1497, un recours à un même atelier d'écriture, sans que l'on puisse l'identifier.

On pourrait même considérer que ces lettrines semblables participent d'un style caractéristique de ce que l'on pourrait appeler une « école calligraphique », durant la deuxième moitié du XV^e. Trois restes de livres d'église vaudois l'attestent; parmi les quelques feuillets isolés conservés aux ACV, deux d'entre eux provenant de missels du XV^e siècle, non datés, en réemplois à Yverdon ⁴⁵ et à Lausanne ⁴⁶, présentent une semblable ornementation. Les lettrines à doubles traits colorés, à visages barbés et à accolades intégrant des motifs décoratifs trifoliés et quadrifoliés paraissent caractéristiques de ce style. Un autre isolat composé de trois feuillets (recto verso) des collections du musée du Vieux-Moudon soutient aussi la constatation. Il s'agit des restes d'un antiphonaire moudonnois du XV^e siècle ⁴⁷ à lettrines agrémentées de visages, « comparable à celui du couvent de Lutry » comme l'avait déjà le musicologue Raymond Meylan lors d'une expertise réalisée en 1996 ⁴⁸; en particulier, huit lettrines à têtes barbues participent d'un style homogène. Elles supposent une exécution en copie sur le modèle de l'antiphonaire de Lutry dans un *scriptorium* commun.

Il conviendrait d'explorer l'ensemble des antiphonaires de la base de données *e.codices* afin de souligner l'originalité stylistique dont participent les deux *codices* lutriens et les isolats mentionnés; à titre d'exemple, trois antiphonaires connus, réalisés à la

⁴⁵ ACV, C XXI 61/10.

⁴⁶ ACV, C XXI 61/11.

⁴⁷ Musée du Vieux-Moudon, M 1495.

⁴⁸ Je remercie Monique Fontannaz de m'avoir transmis cette information.

même époque à Fribourg et à Berne, et clairement identifiés, suffiront à soutenir l'argument. En examinant l'ornementation et les miniatures⁴⁹ des sept volumes (vers 1516) de l'*Antiphonarium Lausannense* avec notation musicale, dont le texte correspond à l'Ordinaire de Lausanne, on constate qu'elles sont accompagnées de lettrines exclusivement à décor géométrique; l'enluminure est très élaborée, riche de détails, avec des miniatures représentant des saints ou des passages bibliques, des initiales de différentes grandeurs et des décorations dans les marges. La décoration diffère en tous points de celle de l'antiphonaire lutrien. Un autre antiphonaire, celui du couvent des Cordeliers de Fribourg daté de 1488, présente une miniature originale « et de belles initiales (fleurs, fruits, courges) attribuées au Maître du bréviaire de Jost von Silenen »⁵⁰, totalement distinctes de celles de l'antiphonaire lutrien. Enfin, celui de la collégiale Saint-Vincent de Berne, daté vers 1489-1490, est une œuvre à l'ornementation sophistiquée⁵¹ et aux enluminures exquises auxquelles s'ajoutent huit initiales d'un raffinement extrême, attribuées au copiste Konrad Blochinger. On y retrouve des lettrines très élaborées et d'un style propre, où se mêlent les motifs anthropomorphes, floraux et animaliers, sans commune parenté avec celles des *codices* lutriens. En revanche, les lettrines d'un psautier fribourgeois du XV^e siècle de la bibliothèque du couvent des Cordeliers⁵² s'en rapprochent, sans être identiques; les têtes n'apparaissent que de profils et sont imberbes; également renforcées de doubles traits de plume colorés, ces lettrines stylisées sont élaborées en cadel (petite chaîne), ce qui accentue le mouvement de la lettre⁵³. On est donc, là aussi, en présence d'une stylisation distincte de celle des *codices* lutriens, moudonnois et lausannois.

Il est à remarquer que dans aucun de ces quatre derniers livres bernois et fribourgeois, intégralement conservés, n'apparaissent ni la figure du cygne ni le symbole marial de la fleur de lis. En revanche, une lettrine armoriée avec saint Vincent sur fond d'étendard bernois identifie le commanditaire de l'antiphonaire bernois⁵⁴. Par ailleurs, très dépouillés et apparemment dépourvus de miniatures, les deux *codices* lutriens offrent

49 Oeuvre de Jakob Frank du couvent des Augustins de Fribourg, la reliure provient de l'atelier franciscain de Fribourg et date de vers 1517. Fribourg, Archives de l'État de Fribourg (AEF), Archives du Chapitre St Nicolas, CSN III.3. 1-2-3-4-5-6-7. *Antiphonarium Lausannense*, disponible sur e-codices.unifr.ch, f°79.

50 Fribourg/Freiburg, *Couvent des Cordeliers/Franziskanerkloster*, Ms. 6, disponible sur e-codices.unifr.ch, f° 28v.

51 Vevey, Musée historique de Vevey, Inv. Nr. 1346: *Antiphonarium Lausannense, pars hiemalis* (vol. I), disponible sur e-codices.unifr.ch, f° 71.

52 Fribourg, Couvent des Cordeliers, Ms. 1. Joseph Leisibach, *Die Liturgischen Handschriften des Kantons Freiburg*, Fribourg: Universität Verlag, 1977, pp. 89-90, *Psalterium Fratrum Minorum secundum cursum romanae curiae cum antiphonis et hymnis notatis*.

53 cf. <http://bibliophilie.blogspot.ch/2015/02/terminologie-bibliophile-la-lettre.html>, consulté le 11 septembre 2019.

54 Estavayer, vol.1, f° 268v., in Marina Bernasconi Reusser. *et al.*, *Les antiphonaires de St-Vincent de Berne...*, *op. cit.*, p. 17.

une ornementation réduite aux lettrines anthropomorphes ; beaucoup plus sobres, sans entrelacs sophistiqués, naïves et rustiques même, elles sont très originales par le regard énigmatique des figures et par la haute teneur symbolique mariale à fleurs de lis de trois autres lettrines particulièrement ouvragées. Elles révèlent une esthétique et une stylistique spécifiques de livres liturgiques provenant d'institutions religieuses dans le diocèse de Lausanne, sans que l'on puisse les relier à un scriptorium précis, car comme le souligne Bernard Andenmatten :

À la fin du XV^e siècle, la confection des manuscrits n'est plus l'œuvre d'institutions cléricales, mais d'artisans professionnels et les manuscrits peuvent voyager longtemps avant de parvenir à destination : une fois le manuscrit acheté, leur acheteur/commanditaire/propriétaire y fait simplement figurer son identité, en faisant colorier ses armoiries dans une lettrine ou sur le premier folio.⁵⁵

Annexe :

Relevé par Sébastien Vonlanthen des références liturgiques du Corpus de fragments de l'antiphonaire du couvent bénédictin de Lutry (circa 1454-1468), et du Corpus de fragments de l'antiphonaire de Moudon (XV^e siècle), de facture semblable à celui du couvent de Lutry⁵⁶.

Source I, Archives communales de Lutry (ACL Noir C 131), feuillets 31, 126, 182, 184, 187, 190, 204, 208, 212, 213, 232, 237, et un feuillet à la numérotation illisible; Archives communales de Cully (ACC-L4 FGH 61), feuillet 114; Archives cantonales vaudoises (ACV), Parchemins, C XXI/39), feuillet 115:

- Le feuillet 31 (à peine lisible) concerne l'office de Noël.
- Les feuillets 114, 115 et 126 concernent la semaine sainte.
- Le feuillet 182 concerne la Fête-Dieu (31 mai).
- Les feuillets 184, 187 et 190 concernent les offices Fériaux du temps ordinaire.
- Les feuillets 204, 208, 212 et 213 concernent les offices Fériaux d'août et de septembre.
- Le feuillet 232 concerne les antiennes des Vêpres des samedis et dimanches des 22, 23, 24 et 25^{es} dimanches après la Pentecôte.
- Le feuillet 237 concerne probablement le commun de plusieurs vierges.
- Un fragment de feuillet presque illisible non numéroté concerne la fête de St-Pierre (et Paul) (29 juin).

Source II, Archives communales de Lutry (ACL Noir C 132), trois feuillets recto verso :

- Le feuillet 176: fête de Sainte-Catherine (25 novembre).
- Le feuillet 178: le commun des apôtres.
- Le feuillet 183: le commun de plusieurs martyrs.

Source III, Musée du Vieux- Moudon (M 1495), trois feuillets recto verso sans numérotation :

- Feuillet 1: antiennes prévues pour les offices monastiques de jour (laudes et prime)
- Feuillet 2: fête de la Saint-Michel (29 septembre).
- Feuillet 3: fête de Tous les saints (1^{er} novembre).

⁵⁵ Communication à l'auteur du 2 avril 2019.

⁵⁶ Je remercie Sébastien Vonlanthen d'avoir établi ces références liturgiques.

